

Commune de Lattes

Délibération : Del2018-0263bis

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le dix-huit décembre, le Conseil Municipal de la Commune de LATTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Cyril MEUNIER, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal :

OBJET: BUDGET PRIMITIF 2019 : BUDGET PRINCIPAL

12 décembre 2018.

PRESENTS : M. MEUNIER, M. ANDREU, Mme WYSS, M. CAPEL, Mme PLANCKE, M. BATTIVELLI, Mme MARTIN, M. LOPEZ, Mme MARGUERITTE, M. MODOT, M. GACHET, M. LACOMBE, Mme PACE, Mme BUONO, Mme JIMENEZ, Mme JANNUZZI, M. ACQUAVIVA, M. PASTOR, M. JOUVE, Mme HUETTER, M. CANDELA, Mme MIFSUD, Mme PRIEU, M. BANULS, Mme LOUBATIERES, M. BLIN, Mme LAMARQUE, M. FOURCADE, M. CLAUSIER

EXCUSES : Mme DONADA, M. VAILLE, Mme LECOINTE

ABSENTS : M. MERCKLE

Le projet de Budget Primitif 2019, qui est soumis au Conseil Municipal, s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **28 319 170 €** qui se décompose comme suit :

Section de Fonctionnement	20 338 820,00 €	71,82 %
Section d'Investissement	7 980 350,00 €	28,18 %
TOTAL	28 319 170,00 €	100,00 %

C) La section de fonctionnement

Les propositions budgétaires 2019 ont été bâties sur la base du Budget Primitif 2018 ajusté des montants des décisions modificatives et du budget supplémentaire afin d'être au plus près du budget 2018 réalisé.

Ainsi, les dépenses réelles de fonctionnement sont en progression de 2,5 % par rapport à celles du Budget Primitif 2018.

c) Les dépenses :

➤ Les charges générales :

Les différents postes des charges générales sont en augmentation de 8 % par rapport au Budget Primitif 2018 du fait notamment de l'augmentation des dépenses dans les secteurs suivants :

- **Services techniques :** + **108 516 €**
 - Augmentation du coût des fluides 44 596 €
 - Augmentation des prestations de nettoyage des locaux (nouveau Forum Maurin, manifestations...) 11 600 €
 - Entretien des terrains et des bâtiments (vérifications obligatoires périodiques, travaux en régie écoles, conformité accessibilité, décompactage terrains de football...) 35 820 €
 - Elagage platanes 16 500 €

Commune de Lattes

- **Informatique** + 29 246 €

En 2018, la Commune a investi dans l'amélioration de ses logiciels de gestion : Police, Finances et Ressources humaines ce qui induit des frais de maintenance, et a dû se mettre en conformité avec le Règlement Général de Protection des Données.

- **Jeunesse et scolaire** + 106 900 €

Dans le cadre de sa politique jeunesse, la Commune souhaite développer les activités proposées au centre de loisirs et a décidé de prendre en charge les frais de déplacements pour la piscine des

3 écoles de Lattes Centre.

21 900 €

En outre la Commune doit prendre en charge l'arrivée de nouveaux enfants (création de 2 classes en 2018) et faire face à l'augmentation du nombre de rationnaires à la cantine notamment grâce au succès de la mise en place des selfs service.

85 000 €

➤ Les charges de personnel :

Le budget prévisionnel des charges de personnel est de 9 607 735 €, en hausse de 1 % par rapport au BP 2018. Cette maîtrise de l'évolution de la masse salariale est la conséquence d'une gestion rigoureuse grâce notamment :

- A la poursuite de la rationalisation des heures supplémentaires,
- Au non remplacement des départs à la retraite dans la mesure des possibilités de restructuration des services,
- A la création de postes à temps non complet pour le remplacement des personnels des écoles,
- Au non remplacement de la plupart des arrêts maladies courts (hors écoles et jeunesse),
- A la limitation du recours aux saisonniers,
- A la non compensation des temps partiels (hors écoles).

Ces charges incluent, outre le Glissement Vieillesse Technicité et le Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations, l'effet report du recrutement de deux ATSEM et d'un policier municipal.

➤ Les subventions :

La Commune maintient son soutien au tissu associatif qui participe au dynamisme de la vie locale.

Par ailleurs, la commune augmente sa subvention au CCAS d'un montant de 175 000 € (1,725 M€ en 2019 contre 1,550 M€ en 2018), au regard de l'ouverture de la nouvelle crèche « les libellules » à Boirargues au dernier semestre 2019.

Enfin la subvention pour le théâtre Jacques Cœur progresse de 0,6 %, passant de 315 450 € en 2018 à 317 209 € en 2019.

d) Les recettes :

Les recettes réelles de fonctionnement sont en progression de 2 %.

Commune de Lattes

Les produits des services (sans évolution tarifaire) évoluent de 5 % par rapport au Budget Primitif 2018, notamment pour les recettes de la cantine. En effet, l'ouverture de nouvelles classes et l'installation des selfs dans toutes les écoles génère une fréquentation plus importante des élèves.

Le produit des impôts et des taxes augmente de 2 %, grâce au dynamisme de l'immobilier sur notre territoire qui enregistre une reprise après quelques années de stagnation. Les bases fiscales sont actualisées de 1 % et les taux d'impositions communaux n'augmentent pas.

La baisse de - 6 % constatée au niveau des dotations et des participations est principalement due à la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement.

D) La section d'Investissement:

La section d'investissement est en augmentation de 14 % par rapport au Budget Primitif 2018. Elle s'équilibre à **7 980 350 €**.

➤ Les principales dépenses :

Les principaux projets d'investissement de l'exercice 2019 sont les suivants :

- ✓ Agrandissement et modernisation du Palais des Sports,
- ✓ Réalisation d'un skate parc à Bonneterre,
- ✓ Installation de Pumptracks à Maurin et à Boirargues,
- ✓ Aménagement d'un camp extérieur pour le CLSH à St Sauveur,
- ✓ Aménagement des Arènes (gradins, sanitaires et infirmerie),
- ✓ Travaux du Club House du tennis de Fangouse,
- ✓ Nouvelle tranche d'installation de cameras de vidéosurveillance,
- ✓ Déplacement du boulodrome de Maurin à Courtoujours,
- ✓ Réfection de la Maison de la Nature,
- ✓ Travaux obligatoires sur le Canaletto,
- ✓ Création de jardins partagés à Maurin.
- ✓ Réfection de la toiture de l'école « la Cougourlude »,
- ✓ Programme de rénovation informatique dans les écoles,
- ✓ Une nouvelle tranche des travaux dans le cimetière,
- ✓ Acquisition de matériels et équipements pour les services techniques et les écoles,
- ✓ Fonds de concours pour les travaux de Voirie,

Le financement de ces investissements est assuré d'une part par l'autofinancement prévisionnel pour un montant total de 1 973 161 €, et d'autre part par le recours à un emprunt d'un montant de 4 528 169 €.

➤ La dette

La totalité du stock de dette communale est indexée sur taux fixe, la classant dans la catégorie A de la charte Gissler. L'encours de dette au 1^{er} janvier 2019 est de 7,131 M€.

L'étude du Budget Primitif 2019 détermine une capacité de désendettement à 2,5 années.

Commune de Lattes

Le Conseil Municipal après avoir délibéré sur cette affaire:

- Vote le Budget Primitif 2019 du budget principal de la commune.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés par 25 voix pour, 6 voix contre et 1 abstention.

FAIT ET DELIBERE A LATTES, les jours, mois et an que dessus.

Cyril MEUNIER,
Maire.

